



13^{ème} CONFERENCE REGIONALE 14 ET 15 MARS 2012 à CHANGE

INTRODUCTION AU DEBAT GENERAL Francine Desnos

Tout d'abord, permettez moi aussi de vous souhaiter la bienvenue dans ce beau département de la Mayenne brillamment présenté par Isabelle et de vous remercier de votre présence pour ces deux jours de travaux, deux jours de débats, d'échanges, de réflexions qui doivent nous permettre de *tracer des perspectives pour l'activité de la CGT en région pour les trois prochaines années.*

Nos travaux se déroulent dans un contexte international et national inédit à plusieurs titres qui place notre syndicalisme devant d'immenses responsabilités parce que seule l'intervention des citoyens, salariés, retraités, privés d'emplois peut peser sur les choix politiques et économiques.

L'année 2011 a été marquée par les révoltes des peuples arabes. Des hommes et des femmes se sont révoltés contre l'injustice, la corruption et la loi de l'argent. Ils ont courageusement, au péril de leur vie, organisé les luttes pour obtenir le droit à la vie décente, le droit à la dignité, à la liberté, à la justice sociale, le droit à la démocratie. Espérons qu'ils ne se laissent pas enfermer sous d'autres formes d'oppressions.

Le mouvement syndical, les organisations de jeunesse, les réseaux sociaux sur le net ont été des éléments clés de ces mobilisations. Après la Tunisie et l'Egypte, la Lybie, et d'autres pays, la CGT ne peut que saluer le courage incroyable du peuple syrien qui s'est soulevé pacifiquement contre le pouvoir despotique familial et corrompu de la famille Assad.

Chaque jour ce sont des milliers de personnes qui protestent malgré une répression sauvage qui a déjà tué plus de 6 000 personnes. Combien faudra t-il encore de morts pour que la communauté internationale condamne ce régime sanguinaire et impose des sanctions contre ses dirigeants ?

Le monde est confronté à une crise sévère du système capitaliste. La crise financière, économique et sociale qui a englouti une grande partie de l'économie mondiale en 2008 est entrée dans une nouvelle phase avec une croissance économique ralentie dans presque tous les pays.

Dans les États industrialisés, la timide reprise de 2010-2011 s'est effondrée. La croissance est en berne et une baisse du Produit Intérieur Brut est prévue dans la zone euro. Les économies émergentes et en développement, qui connaissent une croissance plus rapide, ralentissent également. Dans le même temps, on dénombre toujours plus de 200 millions de chômeurs dans le monde, soit 27 millions de plus qu'avant 2008.

Avec le ralentissement de la croissance, dans les seuls pays du G20, le nombre de 84 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté risque fort d'augmenter.

Les marchés financiers paniquent en raison de la baisse de la croissance. Les plans d'austérité visant à réduire les déficits publics à court terme ne font qu'affaiblir encore plus la croissance et risquent de faire plonger plusieurs économies dans une nouvelle récession aux conséquences économiques, sociales et même politiques catastrophiques. Selon l'OIT -

Organisation Internationale du Travail - le chômage représente désormais la plus grande menace à la reprise. Selon ses estimations, 21 millions d'emplois doivent être créés chaque année pour retrouver, d'ici à 2015, les taux d'emploi d'avant la crise. Avant même que la reprise ne s'essouffle, il était clair que la croissance mondiale était insuffisante pour permettre cette augmentation des emplois. Le ralentissement de la croissance et l'élévation du chômage, combinés au creusement des inégalités de revenus dans la plupart des pays, menacent la reprise, entravent la croissance à long terme et accroissent le risque d'une explosion sociale et d'une instabilité politique majeures. ***Dans le même temps, les riches sont plus riches et toujours plus nombreux.***

Tous les pays de la zone euro sont concernés par la crise avec un taux de chômage dans cette zone de 10,3 % pour 2011 et pour 2012 des prévisions sont encore plus pessimistes puisqu'elles prévoient un taux de croissance de 0 % et un taux de chômage qui continuerait d'augmenter.

Dans cette période, une vaste campagne de culpabilisation des salariés se développe. Les salariés coûteraient trop chers à la fois dans leur travail par leur niveau de salaire, à la fois par leurs prestations sociales, et également dans leurs besoins de services publics. Alors que l'analyse objective de cette crise démontre qu'elle trouve son origine dans un mode de développement qui privilégie le capital au détriment du travail, les seules solutions apportées par les gouvernements sont des plans d'austérité. La crise est utilisée pour mettre les systèmes sociaux et fiscaux des différents pays d'Europe en concurrence et les tirer vers le bas. Cette politique européenne de « dumping social et fiscal » pousse les pays à sacrifier les emplois, les salaires, les retraites, les politiques publiques. ***On peut mesurer ce qu'une telle politique peut produire en regardant la Grèce.***

Le 1^{er} mars, les chefs d'états et gouvernements européens ont passé un cran supérieur en adoptant un nouveau traité européen, élaboré sans véritable débat démocratique, et dont le principal objectif est de réduire au maximum les déficits publics quels qu'en soient les impacts sociaux. L'austérité s'imposerait à tous encadrant toute négociation au niveau national, sectoriel et d'entreprise et réduisant les capacités d'intervention des organisations syndicales.

La CGT a pesé fort dans les débats pour arriver à une déclaration de la CES qui marquait pour la première fois son opposition à un traité européen avec des propositions pour s'opposer au modèle de la construction européenne basée sur la mise en concurrence des droits des salariés et des citoyens européens. Un appel à manifester le 29 février a complété cette déclaration pour dire non à ce traité. En Europe, des actions ont eu lieu dans 29 pays. En France, la CGT a recensé plus de 130 000 participants. En région, 10 000 salariés ont participé aux différentes manifestations départementales. La mobilisation n'est certainement pas à la hauteur des enjeux.

Visiblement, il était plus facile d'appeler à l'action de Bruxelles que dans son propre pays et la CGT a du à nouveau ne compter que sur elle pour mobiliser les salariés. Le Portugal et l'Espagne appellent à de nouvelles journées de grève générale, respectivement les 22 et 29 mars.

En France, depuis 2007, les réformes se succèdent remettant en causes les fondements mêmes de notre modèle social, je n'en ferai pas ici la liste.

Quelques mots sur la réforme des retraites : le 31 janvier dernier, nous étions 6 000 militants de la CGT rassemblés au Zénith - auxquels il faut rajouter tous ceux qui ont suivi le meeting sur internet - pour réaffirmer nos revendications en matière de retraite. Malgré les huit mois de débats, d'assemblées générales, d'initiatives multiples, d'arrêts de travail, et des fortes manifestations - plus de 3 millions dans les manifestations de septembre et octobre, dont plus de 200 000 en région pour certaines - et malgré les 70 % de la population opposée au recul de l'âge de la retraite, Sarkozy a fait le choix politique de passer en force sa réforme pour donner des signes aux marchés financiers et aux agences de notation. Il s'est appuyé sur sa majorité parlementaire. Comme nous y invitait Bernard dans son intervention le 31 janvier, **n'oublions pas de rappeler aux salariés les votes de ces parlementaires qui pourraient briguer de nouveaux mandats en juin prochain.**

La CGT a toujours dit que l'adoption de la loi ne mettrait pas fin à notre combat. Nous devons poursuivre la bataille pour assurer l'avenir même de notre système. 78 % de personnes interrogées fin décembre souhaitaient que les mesures figurant dans la loi fassent l'objet de nouveaux débats. Le tract pour la reconquête de la retraite à 60 ans est à distribuer massivement pour engager avec les salariés une nouvelle campagne et mettre ce dossier à l'ordre du jour des campagnes électorales. Il reprend les propositions que nous avons portées pendant le mouvement de 2010.

Avec ce gouvernement, c'est tout notre système de protection sociale qui est mis à mal.
Dernier élément en date, la TVA dite sociale.

Cette dernière et l'augmentation de la CSG sur les revenus du patrimoine et de placement, en lieu et place des cotisations sociales pour financer la branche famille adoptée fin février dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2012, remet en cause le principe même du financement de notre protection sociale et la conception de notre politique familiale qui est une des plus performantes au monde.

Elle a notamment permis à notre pays d'avoir un taux élevé d'activité des femmes tout en ayant l'un des taux de natalité les plus importants en Europe. Dans tous les pays d'Europe qui ont transféré le financement de leur protection sociale sur la TVA, le pouvoir d'achat des familles s'est réduit par une augmentation des prix à la consommation et par des coupes sombres dans les prestations sociales.

Les prestations familiales en France participent au soutien durable de l'économie, contribuant à l'équilibre financier des régimes de sécurité sociale et au relèvement du taux d'emploi des femmes. Elles sont un investissement pour l'avenir auquel les richesses créées dans les entreprises doivent contribuer.

Une note confédérale sur le financement de la protection sociale est en cours d'élaboration. Elle devrait être disponible rapidement et permettre à nos organisations de débattre avec les salariés de notre conception de la protection sociale et de son financement dans cette période électorale.

La question de la TVA dite sociale pose aussi la question de la nécessité d'une réforme en profondeur de notre fiscalité pour viser une plus grande justice fiscale qui tienne compte des revenus réels des uns et des autres. La TVA est en effet l'impôt le plus injuste qui soit. Les 10 % des ménages les plus pauvres consacrent déjà 8,1 % de leur revenu à la TVA, contre 3,4 % pour les 10 % les plus aisés.

Lors du sommet social du 18 janvier, Sarkozy a demandé aux syndicats de salariés et syndicats patronaux de négocier dans un délai de deux mois des accords « compétitivité-Emploi » pour soi-disant rendre plus compétitives les entreprises françaises. Ces accords doivent permettre à l'employeur « une capacité d'adaptation face aux chocs structurels d'activité » par des ajustements temporaires de la durée du travail, de l'organisation du travail, la rémunération. Pour résumer, ***il s'agit d'imposer plus de flexibilité du temps de travail et plus de flexibilité des salaires aux salariés. C'est un véritable chantage à l'emploi.***

La première rencontre « patronat/syndicats » a révélé, sans surprise pour la CGT, que le seul objectif du patronat était de diminuer encore une fois de plus les droits des salariés. Pour la CGT, la pérennité de l'industrie en France ne peut reposer sur la baisse des droits et des coûts salariaux, mais qu'au contraire, les salariés ont besoin d'être mieux qualifiés et bien payés pour relever les défis de la relance industrielle. La CGT participera aux trois prochaines rencontres afin de continuer à porter nos revendications sur l'industrie, l'emploi, le pouvoir d'achat, etc. Sur ce dossier, comme sur les autres, l'intervention des salariés est indispensable. Nous devons les informer du danger de ces accords.

Le recul de la compétitivité française tiendrait à une dérive des coûts salariaux dans l'industrie. Une étude de l'INSEE du 22 février présente une comparaison entre les pays membres de l'Union européenne.

Premier constat, la France se situe, au niveau du coût horaire en 5^{ème} position derrière l'Allemagne.

Deuxième constat, la France ne connaît pas de dérapage salarial.

Troisième constat, des disparités importantes existent en fonction de la taille des entreprises et des secteurs d'activité.

Ce n'est pas le coût du travail, ni le code du travail qui détruisent les emplois dans l'industrie mais le choix des entreprises françaises de verser plus de profits à leurs actionnaires que de les consacrer au développement de l'appareil productif. En 2010, les entreprises non financières ont distribué 210 milliards d'euros à leurs actionnaires pour seulement 180 milliards au développement de l'appareil productif.

La CGT, depuis plusieurs années, exige une véritable politique industrielle autour de cinq priorités :

- développer les capacités humaines et de l'emploi par une augmentation des salaires, la reconnaissance des qualifications, la formation professionnelle ;
- développer la recherche et de l'innovation technologique en lien avec les enjeux environnementaux et le besoin de moderniser le potentiel industriel existant ;
- élargir les droits d'intervention des salariés dans la gestion et les choix stratégiques des entreprises comme au niveau des filières industrielles ;
- redonner au secteur bancaire toute sa responsabilité pour financer l'activité et le développement.

C'est ce que nous avons défendu dans les Etats généraux de l'Industrie nationalement et régionalement. Pour le comité régional, quinze camarades ont participé à ces ateliers. Ils sont intervenus au nom des intérêts des salariés, ont décliné les revendications de la CGT en tenant compte des réalités ligériennes dont le tissu économique est constitué à 99 % de

TPE/PME. Force est de constater qu'au final, ce sont les exigences patronales qui ont retenu l'attention du gouvernement. Mais la CGT a contribué à remettre dans le débat public la nécessité de réindustrialiser notre pays.

La confédération poursuit la campagne sur enjeux industriels : une NVO « spécial enjeux industriels » et un « 4 pages » sont des éléments de cette campagne. Elle appelle aussi à prendre des initiatives la semaine prochaine sur les territoires avec un temps fort le 22 mars. Il s'agit pour la CGT de ne pas laisser le patronat et les politiques occuper l'espace sur ces questions pendant la semaine de l'industrie initiée par le gouvernement. En Vendée, une manifestation est d'ores et déjà prévue devant Michelin. D'autres initiatives sont sans doute en cours de préparation.

Je ne vais pas plus loin sur ce point. Ces questions font l'objet de l'atelier de fin de matinée et du débat en plénière de cet après-midi. ***Echanges qui devront permettre de préciser, compléter, ajuster les pistes de travail pour le collectif régional sur les questions d'enjeux industriels proposé par le bureau régional.***

La Révision générale des politiques publiques, la loi organique relative aux lois de finances, le gel des dotations de l'Etat, la loi « Hôpital, patients, santé, territoire », le pacte euro-plus, le dernier traité européen affectent les territoires et modifient profondément l'offre et l'organisation des services publics.

L'objectif de ces réformes est d'assurer la main mise du marché sur l'intérêt général et sur les politiques publiques. La réorganisation du territoire autour de la création de neuf métropoles dont sur la région la métropole Nantes/Saint Nazaire, et le pôle métropolitain Loire-Bretagne autour de Angers/Brest/Nantes/Rennes/Saint Nazaire participe à cet objectif et répond aux exigences de l'économie au détriment de la réponse aux besoins sociaux. Cette métropolisation risque d'entraîner une mise en concurrence des territoires :

- D'un côté des territoires gagnants qui vont centralisés les richesses et les compétences ;
- De l'autre des désertifications parce qu'ils n'auront plus les ressources pour répondre aux besoins des populations et aux besoins des entreprises.

Nous allons, dans les prochains mois, être consultés sur les futurs Contrats de Projet Etat Région qui vont structurer pour la période 2013-2020 la réalisation ou pas d'infrastructures, les politiques publiques, les financements en matière d'aménagement du territoire, d'activités et d'emplois publics et privés.

Comment allons-nous intervenir dans ces consultations pour gagner un aménagement équilibré du territoire et lutter contre leur mise en concurrence ?

La question des transports est un élément structurant de l'aménagement du territoire. Quelle organisation de transport pour le déplacement des personnes ? Quelle organisation de transports pour la circulation des marchandises ? Quelle organisation du système de transport conforme à la démarche du développement humain durable ? La mise en place d'une Union Interfédérale du Transport en région est proposée pour travailler sur ces problématiques.

Le second atelier de notre conférence régionale portera sur la question de la reconquête des services publics et sur les politiques publiques. Notre organisation exige des services

publics de qualité qui s'appuie sur les principes de solidarité, d'égalité, d'accessibilité à tous les usagers, de péréquation tarifaire, de complémentarité des activités et de satisfaction de l'intérêt général. Là aussi, nos échanges devront préciser les propositions de travail du bureau régional concernant un collectif régional « politiques publiques et services publics » en lien avec la campagne confédérale services publics.

Enjeux de services publics et enjeux industriels sont étroitement liés. Il ne peut pas y avoir de développement industriel sans services publics de qualité et inversement. La question des politiques publiques se pose à partir de ces enjeux, à partir du niveau le plus pertinent en termes de décisions et de mises en œuvre, à partir de leurs financements.

L'Etat aurait trop dépensé veut on nous faire croire et il faudrait donc réduire les dépenses publiques. Or, des économistes libéraux sont obligés de reconnaître que le niveau des dépenses publiques en Europe a diminué par rapport au PIB sur les vingt dernières années. Pour la CGT, la dette provient en réalité des choix politiques.

Premièrement, il est utile de rappeler qu'une décision politique de 1973 interdit au Trésor public français d'emprunter directement à la Banque de France. L'Etat doit alors procéder à des emprunts auprès du système bancaire privé à des taux d'intérêt de plus en plus élevés et se retrouve prisonnier de la logique des marchés financiers et des banques.

Deuxièmement, le bouclier fiscal, les exonérations de cotisations, la défiscalisation des heures supplémentaires, la baisse de la TVA dans la restauration, la suppression de la taxe professionnelle, entraînent une diminution des recettes publiques.

Enfin, le choix fait par les entreprises de prioriser leurs actionnaires au détriment de l'investissement, de la recherche, des salaires fragilisent l'emploi privé et public et donc les ressources pour les caisses de l'Etat.

Ce n'est pas de trop de dépenses que souffrent notre pays mais d'insuffisance de ressources liées aux choix politiques et patronaux.

C'est dans ce sens, que nous intervenons lors des débats du CESER concernant ses avis sur les choix budgétaires du conseil régional. En effet, les décisions politiques du gouvernement ont des conséquences sur les politiques publiques des collectivités territoriales. La non-compensation intégrale des transferts de compétence, le gel des dotations d'Etat, la perte d'autonomie fiscale entraînent une diminution de leurs ressources alors que les attentes sociales, économiques, environnementales sont de plus en plus fortes à cause notamment de ces choix ultra libéraux, alors que le territoire est devenu un lieu structurant de définition d'axes stratégiques et de politiques publiques.

Notre région n'est pas épargnée par la crise.

Au troisième trimestre 2011, tous les départements de la région, à l'exception de la Loire Atlantique enregistrent une baisse de l'emploi salarié.

Après une chute de l'emploi dans l'industrie en 2009, secteur qui représente un quart des emplois en région (hors agriculture), le nombre des emplois a légèrement augmenté en 2010 et (+ 0,4% au troisième trimestre) mais sans retrouver son niveau de 2008.

Le secteur de la construction voit ses effectifs diminués - moins 0,6 % au troisième trimestre 2011 - et les perspectives d'activité sont défavorables. 62 % des entreprises s'attendent à une baisse d'activité pour 2012.

L'emploi dans le commerce est aussi en baisse, moins 0,1 %.

Le secteur des services reste stable, il diminue même sous l'effet de la forte baisse de l'emploi intérimaire : moins 3,5 %.

Hors intérim, le secteur de l'hébergement-restauration connaît une baisse d'effectifs dans tous les départements de la région.

Selon les chiffres de Pôle emploi à fin janvier 2012, le nombre de demandeurs d'emplois augmente de façon continue depuis le début de l'année 2011 – plus 5,8 % sur un an - avec des variations importantes entre les départements :

- plus 2,8 % en Loire-Atlantique ;
- plus 9,4 % dans le Maine-et-Loire ;
- plus 3,1 % en Mayenne ;
- plus 4,5 % en Sarthe ;
- plus 10 % en Vendée.

Cette hausse touche particulièrement les plus de 50 ans, plus 13,5 % chez les hommes et plus 16,2 % chez les femmes.

Les jeunes ont été moins touchés en 2011 mais avec la nouvelle baisse de l'intérim, moins 5,6 % entre janvier 2011 et janvier 2012, ils risquent à nouveau d'être durement touchés. Le chômage de longue durée continue de progresser. Les fins de CDD et les fins de missions intérimaires représentent respectivement 25,6 % et 8 % des inscriptions. Les licenciements économiques en représentent 2,3 %.

Selon les données de Pôle emploi, le nombre d'intérimaires en novembre était de 50 900.

Enfin, un dernier chiffre mais édifiant, 41,6 % des sorties de Pôle emploi le sont suite à un « défaut d'actualisation ». Les reprises d'emplois ne représentent que 23,5 % des sorties !

L'instance paritaire de Pôle emploi croule sous les réclamations des privés d'emplois. Nos mandatés y ont un rôle important pour défendre les privés d'emplois dans des conditions difficiles notamment eu égard à l'éloignement de cette instance régionale des bassins d'emplois et de vie. Les échanges entre nos organisations et nos mandatés régionaux sont essentiels pour faire remonter les difficultés des privés d'emplois, intervenir sur leurs dossiers, les informer de leurs droits. L'organisation de Pôle emploi, les moyens insuffisants pour remplir ses missions et la souffrance des salariés de Pôle emploi sont d'autres éléments sur lesquels nos mandatés peuvent intervenir notamment au moment de la convention « Pôle emploi/Etat/Région ».

Depuis deux ans, nos deux administrateurs ont informé le bureau régional de leur souhait d'être remplacé dans cette instance ainsi qu'au Conseil régional de l'emploi. En grandes difficultés pour répondre à cette demande, ***notre délégation à l'IPR est aujourd'hui incomplète.*** Notre titulaire siège seul face aux autres organisations syndicales et aux organisations patronales. De même, nous n'avons plus de mandatés au CRE. Il est difficilement tenable de crier haut et forts que la CGT défend les privés d'emplois, de porter nationalement des revendications sur les droits des privés d'emplois et sur l'organisation de Pôle emploi et de ne pas être en capacité d'assumer nos responsabilités dans les instances régionales.

Le taux d'emplois précaires est plus élevé en région qu'au niveau national. 80 % des recrutements se font en intérim ou en CDD. L'emploi saisonnier représente une part importante de ces emplois précaires.

Le CESER vient de réaliser un focus sur la situation des travailleurs pauvres en Pays de la Loire. A partir de chiffres 2007, il montre, entre autre, le corollaire entre travail précaire et pauvreté ainsi que le lien entre manque de formation, précarité et pauvreté. L'augmentation du chômage, l'augmentation du nombre de bénéficiaire du RSA, l'augmentation du nombre de dossiers de sur-endettement, l'affluence dans les associations caritatives montrent malheureusement une aggravation de la situation.

Dans notre contribution aux colloques sur la « dépendance » dans le cadre des consultations gouvernementales sur ce sujet l'année dernière, outre que nous avons rappelé que nous récusons ce terme de « dépendance » pour lui substituer celui de l'aide à l'autonomie ou handicap, nous avons exigé des pouvoirs publics que des décisions conduisant à une amélioration de la santé à tout âge, permettant de prévenir la perte d'autonomie devaient être prises en matière de politique de santé, de conditions de vie au travail, d'environnement, d'habitat, etc.

Ces exigences nous les résumons dans la formule : Bien vivre - Bien travailler - Bien vieillir et les avons défendus en intervenant dans ces colloques et en mobilisant nos forces syndicales lors des manifestations régionales à Andard le 18 avril, près d'Angers, et Nantes le 9 mai.

Ambitionner le « bien travailler », le « bien-être » et l'épanouissement au travail, tel est le défi que la CGT a décidé de relever lors de son dernier congrès. Le travail doit permettre de construire sa vie personnelle, celle de sa famille, de participer au développement de la société et de se protéger socialement des risques liés à toute vie humaine.

Agir sur le travail, c'est agir sur la qualité d'emploi, le niveau des salaires, la reconnaissance des qualifications, le développement de la formation professionnelle, sur l'organisation du travail, sur la santé au travail, sur l'égalité entre les hommes et les femmes, sur les droits d'intervention des salariés dans les choix de gestion des entreprises.

Agir sur le travail, c'est aussi agir pour un haut niveau de protection sociale financée à partir des richesses créées par le travail. Dans ce sens, le comité régional propose deux collectifs de travail.

Un collectif « Travail-Emploi-Formation » pour conquérir le bien être au travail, exiger des emplois pérennes, gagner sur nos revendications du Nouveau Statut du Travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle, contribuer à alimenter l'action de tous en faveur de la formation professionnelle, des salaires, des qualifications, des questions d'égalité hommes/femmes, des conditions de travail, de place et rôle du travail.

82 militants ont participé à la journée d'étude organisée le 30 juin dernier par le comité régional sur le « lean management ». Le témoignage de Fabien Gache sur la recherche action engagée par la coordination CGT de chez Renault a ouvert des perspectives pour travailler avec les salariés sur leurs propres situations de travail et les mettre en capacité d'intervenir sur les organisations du travail. Ce pourrait être une piste de travail pour le collectif.

Concernant, la formation professionnelle, le comité régional a adressé une contribution dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle. Nous y rappelons notre conception de la formation professionnelle et les grands principes que nous défendons. Nous avons travaillé cette contribution avec les camarades du SDEN et nos camarades mandatés sur les questions de la formation professionnelle. Nous avons besoin d'amplifier ce travail commun au regard des enjeux que représentent la formation professionnelle pour les salariés et la gestion des fonds paritaires de la formation.

La CGT a contribué à l'évolution de la **charte tripartite pour la continuité professionnelle des salariés par le développement de la formation en Pays de Loire**. Certes, ce n'est pas le cahier revendicatif de la CGT mais la CGT a réussi à faire inscrire dans la charte « il est nécessaire de poursuivre l'effort de formation pour permettre aux salariés de sécuriser leurs parcours professionnels et d'assurer une continuité professionnelle par la formation, afin de développer leurs qualifications, leurs compétences, les maintenir dans l'emploi et faire évoluer leur rémunération ».

Comment on utilise cet outil de manière offensive pour les salariés ?

Ce collectif de travail aura aussi à travailler autour des conditions de travail des salariés saisonniers et conquérir avec eux de droits nouveaux.

Le bureau régional propose d'améliorer le fonctionnement du **collectif « Protection sociale »** pour travailler avec nos mandatés protection sociale, nos mandatés à l'ARS, nos mandatés CARSAT, nos mandatés dans les comités techniques paritaires, nos revendications en matière d'organisation de notre système de santé et d'accès aux soins, de santé au travail et de protection sociale dans toutes ses composantes : enfance, famille, santé, retraite, vieillissement, handicap.

Par exemple, ne pourrions-nous pas travailler à la mise en place d'un service public régional de l'aide à la personne ?

Le Comité régional a l'ambition de participer à l'élévation du rapport de forces pour défendre nos acquis, nos emplois, nos services publics. Il a aussi comme ambition de participer à la conquête du progrès social dans tous les lieux de consultation, de concertation, de négociation en région où se discutent des questions qui intéressent la vie des salariés dans et hors travail.

Nos interventions s'inscrivent dans l'objectif d'un nouveau mode de développement économique, social et environnemental, où la place du travail et la réponse aux besoins doivent s'inscrire dans le cadre d'un développement humain durable.

C'est sur cette conception que douze camarades de la région ont participé activement aux ateliers pour l'élaboration par le conseil régional de ses trois schémas régionaux qui structurent sa politique pour la mandature en cours :

- le schéma régional des jeunes,
- le schéma régional formation, santé et territoires,
- le schéma régional de l'économie et de l'emploi durables.

Vous trouverez dans vos dossiers notre contribution au schéma régional de l'économie et de l'emploi durables.

Un exemple de nos propositions : Pour un contrôle plus efficace de l'utilisation des aides publiques et placer les entreprises devant leurs responsabilités par rapport aux

conséquences de leurs stratégies, nous avons demandé une actualisation de la charte régionale de conditionnalité des aides en intégrant notamment des modalités de consultation des IRP de l'entreprise concernée.

Les camarades qui représentent la CGT à la commission régionale de suivie des aides publiques ont participé aux travaux d'actualisation de cette charte.

Je le disais plus haut, de nouvelles compétences territoriales se développent. Quel est l'état du dialogue social au regard de ces nouvelles compétences ?

La CGT pose la question d'une nouvelle dimension de la démocratie sociale, de nouveaux espaces d'intervention, avec des droits et moyens confortés et renouvelés. C'est pourquoi, le bureau régional a décidé de répondre positivement à l'invitation du Président du Conseil régional pour des travaux autour de ces questions. Au final, la CGT a réussi à faire inscrire dans la charte en faveur du renforcement de la démocratie sociale régionale **la question de la contractualisation et la production de mesures concrètes pour les salariés**, le choix des sujets à travailler et l'attribution de moyens.

Il s'agit maintenant, pour notre organisation de travailler à des propositions concrètes sur le premier thème de travail qui concerne l'accès à l'emploi pour les jeunes. Nous émettons l'idée de travailler autour d'un **Pass' « 1^{ère} expérience » pour faciliter l'entrée des jeunes dans l'emploi** avec un ensemble de conditions à mettre en place dans l'entreprise pour faciliter l'embauche des jeunes en CDI. Notre premier débat demain portera sur ces questions de dialogue social territorial en lien avec démocratie sociale.

Le Comité régional a l'ambition de participer au renforcement et au déploiement de la CGT.

Notre région est concernée par deux grands chantiers. **La construction de la ligne LGV et de l'aéroport notre Dame des Landes vont voir arriver des milliers de salariés.**

La CGT doit se préoccuper de leurs conditions d'accueil, de travail et de vie sur le chantier.

Un collectif de travail réunissant l'UD 44, les Comités régionaux Bretagne et Pays de la Loire, les unions locales, les fédérations et les syndicats concernés se met en place pour travailler sur l'amont, pendant et l'après chantier. L'objectif est que la CGT soit présente au côté des salariés dès la phase de recrutement et de formation, pendant le chantier, et après le chantier.

L'intervention de la CGT porte sur un double enjeu revendicatif et syndical :

- Revendicatif pour porter avec ces salariés la sécurité sociale professionnelle ;
- Syndical en termes de potentialité pour le renforcement de notre organisation.

Les mêmes questions se posent pour la construction de la LGV sur la Sarthe et la Mayenne.

2012 va être marquée par les élections, en fin d'année, dans les entreprises de moins de 11 salariés. Par leur vote, les salariés des TPE vont participer à calculer la représentativité syndicale par branche professionnelle et au niveau interprofessionnelle. Ils vont déterminer qui les représentera aux tables de négociation. Pour la CGT, outre l'enjeu de la représentativité, il s'agit d'aborder ces élections en termes d'enjeux revendicatifs et de syndicalisation pour gagner, avec eux, les mêmes droits que les salariés des grandes entreprises. Les animateurs à la vie syndicale des unions départementales et les référents élections TPE ont décidé de se réunir régulièrement en région pour échanger sur les plans de travail, mutualiser des moyens, s'aider afin de gagner ces élections.

Par ailleurs, La CGT a contribué à la mise en place des commissions paritaires régionales de l'artisanat. Aujourd'hui, en région, Christian Dubot, détaché de l'éducation nationale y est notre mandaté. Notre objectif est de remplacer Christian par un mandaté issu de l'artisanat.

Dans la phase préparatoire à la conférence régionale, nous avons rencontré les différentes commissions exécutives des unions départementales, des mandatés régionaux.. Le rôle et la place du Comité régional sont encore trop méconnus par nos syndicats, par nos syndiqués et, à fortiori par les salariés. Pourtant, au regard, de ce que j'ai développé plus haut, vous avez pu constater que nous intervenons sur ce qui fait le quotidien des salariés.

Alors comment mieux travailler les liens Comité régional/organisations territoriales, organisations professionnelles, syndicats ?

Les propositions d'organiser l'activité du Comité régional en collectifs tiennent compte des débats préparatoires à cette conférence, des réflexions du groupe de travail préparatoire à la conférence et du bureau régional, ainsi que des « retours sur expérience » des dossiers que nous avons eu à travailler au cours de ces derniers mois. Le débat sur l'évolution de l'outil syndical régional aura lieu demain avec des propositions à débattre, à enrichir, à préciser pour construire ensemble l'outil régional nous permettant de passer d'une activité CGT régionale portée par quelques uns à une activité CGT en région réfléchie et portée avec toutes les organisations de la CGT.

C'est l'objet de notre conférence pendant ces deux jours. Nos réflexions s'inscrivent aussi dans la préparation du 50^{ème} congrès, préparation au cours de laquelle les structures territoriales sont invitées à organiser d'ici la fin de l'année des conférences territoriales pour discuter avec les syndicats des enjeux territoriaux et de notre organisation.

Un mot pour terminer sur le contexte d'élections présidentielles et législatives. La confédération va dans les prochains jours sortir une expression sur le bilan de Sarkozy. La Commission exécutive confédérale vient de sortir une déclaration dans laquelle elle rappelle les mesures prises par ce gouvernement et surtout montrer que d'autres choix sont possibles. Elle réaffirme les dix exigences de la CGT pour sortir de la crise.

En aucun cas le projet de l'extrême droite ne peut ouvrir une perspective de sortie de la crise. Nous devons sans cesse renouveler notre opposition aux idées véhiculées par le Front National et banalisées par d'autres, qui cherche à exploiter les peurs et les désarrois sociaux pour s'enfermer dans une société en repli identitaire, liberticide, discriminatoire et raciste.

Le changement de politique pour conquérir la justice sociale, aider au « vivre ensemble » devient incontournable. L'élection présidentielle doit créer un nouveau contexte plus favorable aux revendications et au progrès social.

Affirmer sa citoyenneté, c'est aller voter, c'est aussi se syndiquer. Adhérer à la CGT c'est prendre sa place dans le syndicat qui agit au quotidien pour le progrès et la justice sociale.

Au 6 mars, la Région comptait pour

- l'exercice 2009 : 35 233 Fni Régls ;
- l'exercice 2010 : 36 210,
- l'exercice 2011 : 33 149.

Les salariés ont besoin d'une présence plus importante du syndicalisme pour créer le rapport de force nécessaire et organiser les luttes pour la prise en compte leurs revendications en toutes circonstances.

C'est le cas de plusieurs entreprises en luttés en région dont voici quelques exemples :

- Thomson (49) pour maintenir l'activité ;
- Luttés pour les salaires avec les salariés polonais sur le chantier Atoll (49) ;
- Centre de tri de la poste au Mans (72) sur l'organisation et conditions de travail ;
- Facteurs de la Mayenne (53) contre la réorganisation des tournées d'été qui aggraverait leurs conditions de travail ;
- Carrefour Market contre travail du dimanche (44) ;
- Liddl pour les salaires (44) ;
- Cité sanitaire sur moyens et conditions de travail (44) ;
- MMA (72) concernant les conditions de travail sur les plates formes téléphoniques.

Et luttés aussi pour les libertés syndicales :

- chez NTN (72) face à la répression syndicale que subit le délégué syndical CGT ;
- une pétition qui exige l'arrêt de la procédure et la relaxe pour Dominique Feuvrais, secrétaire du syndicat FAPT 49, accusé d'avoir défendu des salariés !

A noter aussi dans la période, différents rendez-vous d'actions professionnelles comme par exemple des manifestations régionales, dont une manifestation à Nantes, à l'appel de la fédération des organismes sociaux et de la fédération de la santé le 29 mars prochain pour la reconquête de la protection sociale et un grand service public de santé et d'action sociale

Voilà, cher-e-s camarades, l'introduction au débat sur l'actualité générale et sur notre actualité régionale.

Bons travaux à tous pour construire ensemble une activité CGT en région pour gagner du progrès social.

Vive la CGT Pays de la Loire !